



## Fiche d'inscription Cours particuliers :

Boxe française/ Krav-maga / Arts Martiaux Mixtes-MMA

### Vous souhaitez :

- acquérir la **condition physique** et le **niveau technique minimal** pour obtenir un « Niveau Initial (N1) » en Savate Boxe Française, Krav Maga ou Arts Martiaux Mixtes-MMA,
- perfectionnez votre « Niveau 1 » et acquérir le « Niveau Élémentaire (N2) » de votre discipline favorite,
- optimiser votre Niveau 2 et acquérir le Niveau Avancé (N3) de votre discipline favorite,
- avoir recours à notre **Expertise** afin de réaliser un **Audit** et mettre en œuvre une **Planification** et une **Programmation adaptée** à vos **Besoins**, vos **contraintes de Temps** vos **Moyens financiers**.
- un **Entraînement** à l'intérieur de notre **Studio**,
- un **Entraînement** à votre **Domicile**, **Extérieur**, autre...
- donner votre « **Autorisation parentale** » à un mineur pour prendre des cours particuliers.
  - Je **soussigné** Mr / Madame, donner l'autorisation à mon enfant pour prendre des cours chez AMMB.
    - Votre signature + Nom et Prénom de l'**enfant** :

### Les services suivants vous seront assurés:

- Fourniture de l'**Equipement spécifique** (sauf le protège dents),
- Accompagnement par un **Coaching diplômé**

<u>Nom :</u>	<u>Prénom :</u>		
<u>Téléphone :</u>			
<u>Numéro de téléphone et Nom de la personne à contacter EN CAS D'URGENCE :</u>			
<u>ADRESSE :</u>			
	<u>Coaching privé</u> (1 personne)	<u>Coaching collectif</u> (groupe entre 2 et 6 personnes max)	<u>Coaching collectif</u> (à partir de 7 personnes et plus)
PRIX à l'heure	70€/heure	35€ /heure/ personne	15€ / heure / personne
Forfaits 10 heures	Forfait 10 heures à 660€	Forfait 10 heures à 300€/ personne	Forfait 10 heures à 100€ / personne
Forfait 20 heures	Forfait 20 heures à 900 €.	Forfait 20 heures à 500€/ personne	Forfait groupe supérieur à 15 personnes : <u>nous Contacter !</u>

- Un certificat médical de non contre indication à la pratique (OBLIGATOIRE) de la discipline concernée.

## Règlement intérieur de l'association ARTS MARTIAUX MIXTES BORDEAUX

### ARTICLE N° 1 : CONDITIONS GENERALES

Tous les pratiquants doivent impérativement présenter au moment de l'inscription un **certificat médical** de non contre-indication au Sports de combat ou l'Art Martial pratiqué.

Le paiement est à régler dès le premier cours.

Il n'y a pas de remboursement sauf dans le cas où AMMB ne pourrait assurer les cours pendant une durée supérieure à 60 jours consécutifs.

Le club décline toutes responsabilités en cas de vol dans les vestiaires et dans l'enceinte du Dojo.

En cas d'accident dans l'aire d'entraînement pendant les cours, une déclaration doit être effectuée par le pratiquant dans les deux jours (48h) qui suivent auprès de l'assurance concernée et le formulaire est à retirer auprès d'un responsable du Dojo.

En signant cette inscription je m'engage à respecter le règlement intérieur et je déclare en avoir pris connaissance.

### ARTICLE N° 2 : ACCEUIL

Merci de faire en sorte d'être présent 10 minutes avant le cours afin de commencer et finir aux heures prescrites.

Pour un cours à domicile prévoir 20€ de déplacement pour un déplacement max de 50 kms (25 kms aller/ 25 kms retour).

Toute annulation de dernière minute, moins de 12h, sera facturée à 40 €.

annulation entre 12 et 24 h sera facturée 15 €.

### ARTICLE N° 3 : RESPECT DES LIEUX ET DU MATERIEL

Prévoir des claquettes ou des chaussures propres et dédiées à la salle pour se rendre du vestiaire à l'aire d'entraînement. Laisser les vestiaires, sanitaires et douches en parfait état. Respecter le matériel (plastrons, bâtons, paos, boucliers de frappe, gants,...etc.) mis à disposition des pratiquants. Les adhérents sont tenus de respecter la réglementation en vigueur pour ce qui concerne le stationnement et le bruit pouvant incommoder le voisinage.

**ARTICLE N° 4 : HYGIENE** : Veillez à la **propreté** des pieds avant de monter sur l'aire d'entraînement et à avoir les ongles des mains et des pieds suffisamment courts. Enlever les bagues, bijoux, piercing et tout objet pouvant occasionner des blessures. Se munir d'une **bouteille** ou gourde remplie d'eau afin de se désaltérer pendant le cours sans avoir à quitter l'aire d'entraînement. Prévoir un kit de secours individuel dans votre sac avec pansements, sparadrap, bombe de froid,...

### ARTICLE N° 5 : DUREE

Nos forfaits 10 heures ont une durée de validité de 5 mois à compter du premier cours.

Nos forfaits 20 heures ont une durée de validité de 8 mois à compter du premier cours.

### ARTICLE N° 7 : DROIT A L'IMAGE

Votre image est une donnée personnelle. Vous avez donc un droit sur son utilisation et vous pouvez vous opposer à sa conservation ou sa diffusion publique sans votre autorisation.

Je refuse que l'association utilise mon image ou celle de mon enfant.

A VILLENAVE D'ORNON, le ...../...../20.....  
Signature précédée de "Lu et approuvé"